

Nouvelle mandature, les projets à venir !



Et aussi
Présentation des élus et des commissions
Présentation des services
Le CCAS
Les événements de l'été ...

ÉDITO

Chères Crozaties, chers Crozatis,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre forte mobilisation lors des dernières élections municipales. Avec un taux de participation de 58,82 %, en hausse par rapport à 2020, vous avez démontré votre attachement à la vie démocratique de notre commune.

Je remercie également celles et ceux qui ont accordé leur confiance à notre liste, avec un soutien de 69,7 %. Ce résultat nous honore et nous engage.

Ces cent premiers jours de mandat ont été consacrés à la mise en place de l'équipe municipale : constitution des commissions, répartition des délégations et lancement des premiers projets, dont la future salle polyvalente. Je comprends votre souhait de voir les réalisations avancer rapidement, mais les dossiers sont nombreux et souvent complexes. Notre rôle est de hiérarchiser les priorités et d'utiliser au mieux les moyens dont dispose la commune.

Cette mandature sera placée sous le signe du dialogue et de la participation. Les élus de l'opposition ont toute leur place dans le débat démocratique, tout comme les habitants. Des consultations régulières seront organisées ; nous commençons dès aujourd'hui avec un sondage sur les horaires d'extinction de l'éclairage public.

Je souhaite également saluer l'engagement des 18 agents communaux, dont le professionnalisme contribue chaque jour à la qualité de vie à Crozet, ainsi que celui des nombreux bénévoles associatifs qui font vivre notre village et renforcent les liens entre habitants.

Ensemble, continuons à faire de Crozet un village vivant, humain et tourné vers l'avenir.

Votre Maire,
Sophie Reboul Salze.



Dear residents of Crozet,

First of all, I would like to thank you for your strong turnout in the recent municipal elections. With a participation rate of 58.82%, up from 2020, you demonstrated your commitment to the democratic life of our town.

I also thank those who placed their trust in our list, with 69.7% of the vote. This result is an honor and a commitment for us.

These first hundred days of our term have been dedicated to setting up the municipal team: establishing committees, allocating responsibilities, and launching the first projects, including the future multi-purpose hall. I understand your desire to see projects progress quickly, but the issues are numerous and often complex. Our role is to prioritize and make the best use of the resources available to the town.

This term will be characterized by dialogue and participation. The elected members of the opposition have their rightful place in the democratic debate, as do all residents. Regular consultations will be held; we are starting today with a survey on the public lighting switch-off times.

I would also like to acknowledge the dedication of the 18 municipal employees, whose professionalism contributes daily to the quality of life in Crozet, as well as that of the many community volunteers who bring our village to life and strengthen the bonds between residents.

Together, let's continue to make Crozet a lively, welcoming village, focused on the future.

LES ÉCHOS DU CONSEIL



20 MARS 2026,

• **Election du maire** : Madame Sophie Reboul Salze a été élue maire à l'unanimité.

• **Approuve** à l'unanimité la fixation du nombre des adjoints à 5.

• **Désignation** des adjoints : Sont élus à l'unanimité :

- M. Didier Lequin
- Mme Nelly Martin
- M. Emmanuel Gattone
- Mme Prisca Lachaux
- M. Patrice Lachaux

• **Délégations au maire** : Les délégations du conseil municipal ont été approuvées à l'unanimité. Les délégations du Conseil municipal au Maire permettent d'assurer une gestion plus rapide et efficace des affaires courantes de la commune. Le Conseil confie au Maire certaines décisions précises prévues par la loi, tout en conservant son rôle de contrôle. Le Maire rend compte régulièrement au Conseil municipal des décisions prises dans ce cadre.

• **Approuve** à l'unanimité la Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du centre communal d'action social (CCAS) à 10 membres. 5 extérieurs, qui sont nommés par Madame la Maire, et 5 membres du conseil municipal.

• **Les 5 membres du conseil**, proposés pour le CCAS ont été élus à l'unanimité :

- Mme Nelly Martin
- Mme Yvonne Bartmann
- M. Emmanuel Gattone
- Mme Florence Pirotte
- Mme Audrey Laverie

31 MARS 2026

• **Indemnités des élus** : Le conseil a approuvé à l'unanimité la fixation des indemnités des élus.

• **Commissions municipales**, approuvées à l'unanimité :

- Création de 6 commissions municipales et désignation de leurs membres.

Les 6 commissions seront les suivantes : communication/consultation, développement durable, associations culture et sport, enfance/jeunesse, urbanisme, travaux/sécurité

- **Élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)**. (explications pages 5)

- **Création de la commission «Actions solidaires»**, dédiée aux initiatives locales en faveur de la cohésion sociale, approuvée à l'unanimité. (explications pages 7) Cette commission est ouverte à tous.

- **Désignation des délégués aux instances extérieures** : Le conseil a désigné les représentants de la commune dans plusieurs structures :

- Association des communes forestières : Titulaire : M. Patrice Lachaux Suppléant : Mme Virginie Girod de l'Ain

- Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain (SIEA) : Titulaires : Mme Florence Pirotte, M. Michel Chanel Suppléants : M. Corentin Fahy, Mme Yvonne Bartmann, M. Emmanuel Gattone, M. Thomas Bizouard

- Parc Naturel du Haut-Jura : Titulaires : Mme Virginie Girod de l'Ain, M. Corentin Fahy Suppléants : M. Patrice Lachaux, M. Thomas Bizouard

• **Travaux d'éclairage public** : Approbation à l'unanimité de l'avant-projet définitif pour la rénovation de deux points lumineux, en partenariat avec le SIEA

Il s'agit de la réparation de deux lampadaires cassés ou abîmés (devant la salle des fêtes et en bas de la Route de la Télécabine)

5 MAI 2026

• **Compte Financier Unique (CFU) 2025 : Approbation** à l'unanimité du CFU 2025 et des affectations des résultats 2025 sur le budget 2026.

L'approbation du CFU correspond au vote par lequel le conseil municipal valide les résultats budgétaires et comptables de la commune pour l'exercice écoulé. Elle permet de constater la régularité des comptes, les dépenses et recettes réalisées, ainsi que le résultat de clôture de l'année.

• **Commission communale des impôts directs (CCID)** : Renouvellement des membres de la CCID. La CCID assiste la commune et l'administration fiscale dans l'évaluation des bases des impôts locaux, notamment la taxe foncière. Elle donne des avis sur les valeurs locatives des biens et contribue à garantir une fiscalité locale plus juste et cohérente.

• **Régie des Eaux Gessiennes** : Désignation des délégués au Comité Technique Consultatif : Titulaire : M. Michel Chanel, Suppléant : M. Corentin Fahy

La Régie des Eaux Gessiennes assure la production, la distribution et la qualité de l'eau potable ainsi que la gestion de l'assainissement pour les habitants du territoire. Elle accompagne les administrés dans leurs démarches liées à l'eau (abonnements, facturation, interventions et information sur le réseau).

• **Échange de parcelles en zone artisanale** : Le conseil a approuvé à l'unanimité un échange de parcelles dans la zone artisanale, annulant et remplaçant la délibération n°08-02-2026.

LE BUREAU EXÉCUTIF



Sophie REBOUL SALZE,
Maire



Didier LEQUIN,
Adjoint finances
et urbanisme



Nelly MARTIN,
Adjointe CCAS et
enfance/jeunesse



Emmanuel GATTONE,
Adjoint travaux
et mobilités



Prisca LACHAUX,
Adjointe associations
culture et sport



Patrice LACHAUX,
Adjoint développement
durable



Michel CHANEL,
Conseiller délégué
Sécurité et réseaux

Le bureau exécutif réunit le maire, les adjoints et les conseillers délégués. Il se rassemble au moins une fois par semaine afin de suivre l'avancement des dossiers importants de la commune et de coordonner les décisions à prendre. La Directrice générale des services participe également à ces réunions, garantissant ainsi une action cohérente et efficace entre les élus et l'ensemble des services municipaux.

L'ENGAGEMENT DES ÉLUS dans les différentes commissions

Le maire est membre de fait de chacune des commissions.



Didier LEQUIN



Nelly MARTIN



Emmanuel GATTONE



Prisca LACHAUX



Patrice LACHAUX



Yvonne BARTMANN



Michel CHANEL



Virginie GIROD DE L'AIN



Philippe NOUVELLE



Andréa CABA



Olivier BRUTUS



Audrey LAVERIE



Gergely SZIGETI



Florence PIROTTE



Corentin FAHY



Thomas BIZOUARD



Delphine ECUVILLON



Sébastien NICOLAS



LES COMMISSIONS

-  ENFANCE JEUNESSE
-  TRAVAUX - MOBILITÉ - SÉCURITÉ
-  URBANISME
-  DÉVELOPPEMENT DURABLE
-  ASSOCIATIONS - CULTURE - SPORT
-  COMMUNICATION - CONSULTATION
-  CCAS
-  CAO

Dans les prochains Crozet Contact, un zoom sur chacune des commissions sera effectué. Suite dans le prochain numéro !

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres (CAO) examine les propositions des entreprises candidates aux marchés publics de la commune.

Si son intervention n'est pas obligatoire dans le cadre des procédures adaptées — généralement utilisées pour les achats de fournitures et de services inférieurs à 216 000 € HT, ou pour les travaux en dessous de 5 404 000 € HT — elle est néanmoins réunie systématiquement à Crozet.

Ce choix traduit une volonté forte de transparence et de bonne information des élus, même pour les

marchés en deçà des seuils réglementaires.

Premier gros dossier cette nouvelle mandature : le lancement de l'appel d'offres pour le marché de la restauration scolaire, le contrat actuel arrivant à échéance début juillet 2026.

LES PROJETS à venir pour Crozet

Un projet majeur : la salle polyvalente ①

La commune porte un projet ambitieux de création d'une nouvelle salle polyvalente, pensée pour accueillir entre 400 et 500 personnes. Équipée d'une scène, elle pourra recevoir des événements culturels, associatifs et festifs, tout en servant également de salle de sport, notamment pour les besoins de l'école. Le foncier nécessaire à cette réalisation est d'ores et déjà acquis : le projet verra le jour entre les terrains de tennis et le parking de l'école, à l'endroit de l'ancienne bibliothèque et la propriété récemment acquise par la mairie.

Les prochains mois seront consacrés à l'élaboration du cahier des charges, en concertation avec les habitants, avant le lancement des études préalables. Ce projet d'envergure représente un investissement estimé à près de 5 millions d'euros, pour lequel des financements seront sollicités auprès de différents partenaires. Un tel équipement nécessite du temps et de nombreuses étapes : il faudra donc faire preuve de patience avant de voir la première pierre être posée.

Soutenir la dynamique locale

Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux événements se sont déjà déroulés ou sont à venir. La municipalité accompagne les associations en leur apportant un soutien précieux, aussi bien sur le plan logistique qu'organisationnel et en matière de communication.

La commune mène également une réflexion autour de la rénovation du local des associations ②, afin de créer un espace plus vaste, plus accessible, plus fonctionnel et plus sécurisé. Dans cette perspective, une consultation des associations sera engagée dans les prochains mois afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes en vue de ce projet de rénovation.

Poursuivre le développement de notre production photovoltaïque constitue également une priorité, avec pour objectif la mise en place d'un système d'autoconsommation collective.

Ce dispositif permettrait à la commune d'utiliser, sur un site comme la mairie par exemple, l'énergie produite sur un autre site communal, tel que le parking de la télécabine. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre volonté de préserver l'environnement tout en renforçant l'autonomie énergétique de notre commune. Les nouveaux sites de production visés sont le parking de la télécabine (avec une 2^e tranche de travaux), l'ancienne décharge et l'école (③④ et ⑤). A noter que les ombrières de la télécabine et le bâtiment technique produisent déjà !

Maitriser l'urbanisation et protéger les espaces naturels et agricoles

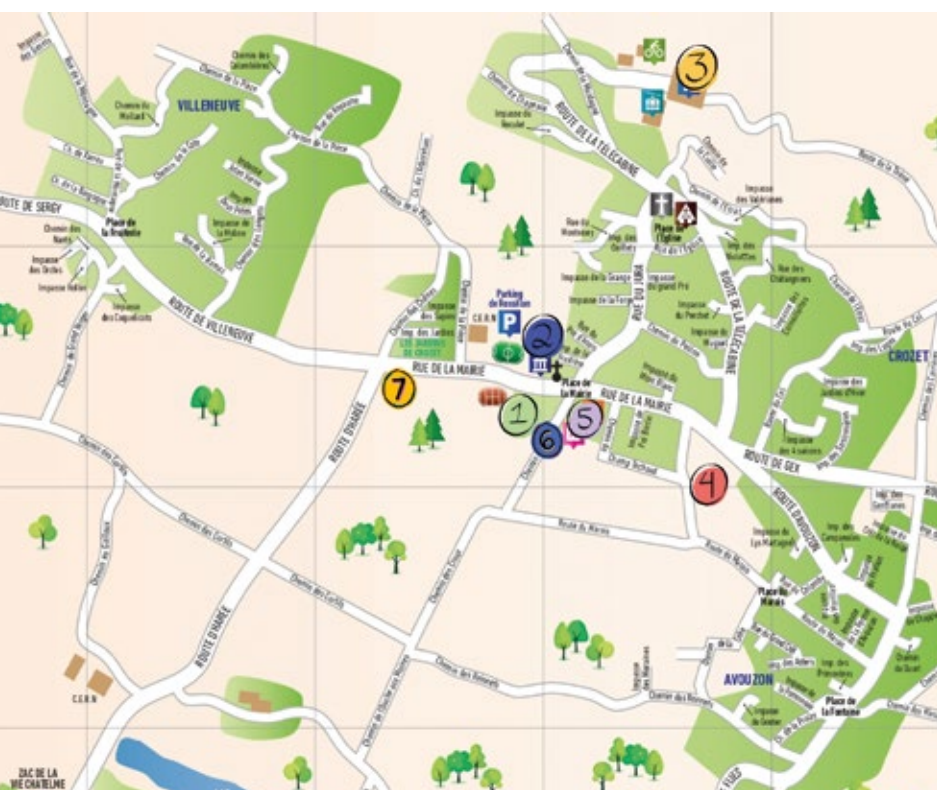
L'outil phare est le PLUiH qui est en refonte. Nous utilisons cette réforme également pour pouvoir mener à bien les projets de cheminements doux pour lesquels nous ne disposons pas du foncier, comme la liaison Villeneuve-Crozet Bourg. Aussi, des travaux au niveau de l'alpage du Bévy devraient être engagés afin d'être en mesure d'accueillir un alpagiste dans de bonnes conditions.

Cadre de vie - Renforcer le bien-vivre ensemble

Poursuivre le développement de lieux favorisant la convivialité et les échanges entre habitants, à travers la plantation d'arbres, l'installation de bancs pour créer des espaces de rencontre, d'un parcours santé ou encore d'un café food truck (⑥).

L'installation d'abribus est également prévue prochainement afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Concernant la sécurité du village, des échanges ont déjà été engagés avec les communes voisines pour étudier la possibilité de mutualiser l'installation de caméras aux entrées et sorties du territoire. La liaison douce Villeneuve-Crozet Bourg fait également partie de nos préoccupations (⑦). Enfin, la commune entend continuer à soutenir activement ses sapeurs-pompiers et renforcer les actions de prévention. Enfin, nous étudions différentes solutions pour répondre à la gêne créée par le flux de voitures dans nos zones artisanales lors des rassemblements au centre culturel.



NOTRE MÉTHODE REPOSE SUR UNE CONVICTON SIMPLE :

vous écouter et construire avec vous. Les comptes rendus du conseil municipal vous sont expliqués de manière accessible, un sondage est d'ores et déjà en ligne, et des réunions publiques de quartier ainsi que des rencontres thématiques seront prochainement organisées.

Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à nos sollicitations et de participer à ces échanges. C'est ensemble que nous pourrions faire émerger des projets au plus près de vos attentes et des besoins de notre commune.



COMMISSION «ACTIONS SOLIDAIRES»

Votre village a besoin de vous !

Vous avez envie de participer à la vie de Crozet, sans vous engager sur le long terme ?

Nous créons un groupe d'habitants volontaires pour donner un coup de main ponctuellement, selon vos disponibilités.

Concrètement, vous pouvez :

- aider lors des événements (installation, buvette, rangement...)
- participer à des actions solidaires

- proposer des idées pour faire vivre la commune
- d'une manière générale, aider quand vous êtes disponible

Sans contrainte, ni engagement fixe, vous êtes sollicités uniquement quand il y a un besoin.

Vous choisissez librement de participer ou non.

POURQUOI REJOINDRE ?

- rencontrer d'autres habitants

- s'impliquer simplement dans la vie du village
- contribuer à des projets concrets

INTÉRESSÉ(E) ?

Laissez-nous vos coordonnées, et nous vous contacterons uniquement en cas de besoin :

accueil@crozet.fr
04 50 41 02 46

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Au cœur de notre commune, le CCAS est avant tout un lieu d'écoute, d'accompagnement et de solidarité. Chaque jour, nous sommes aux côtés des habitants pour apporter aide, conseils et soutien dans les moments importants de la vie.

Qu'il s'agisse d'accompagner nos aînés, de soutenir les familles, d'aider les personnes isolées ou en difficulté ou tout simplement de créer du lien entre les générations, le CCAS agit avec proximité et bienveillance.

Au fil de l'année, nous proposons/proposerons également des activités, rencontres et animations ouvertes à tous :

- **Des moments conviviaux** comme le repas des aînés, mais aussi, dès la rentrée de septembre, la possibilité pour nos aînées de déjeuner le lundi midi, tous les 15 jours, à la cantine de l'école avec les enfants. Les places étant limitées une inscription préalable auprès du secrétariat de la mairie sera nécessaire.

- **Des actions de prévention** comme le plan canicule ou grand froid dont bénéficie toute personne de 70ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap. A ce propos n'oubliez pas de vous inscrire ou d'inscrire vos parents à la mairie afin que nous puissions être présents auprès d'eux durant ces périodes délicates-

- **Des événements intergénérationnels...**

Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de faire vivre l'esprit de solidarité qui anime notre commune.

Le CCAS, c'est une équipe de cinq élus et cinq bénévoles engagés au service des habitants et du bien-vivre ensemble.

COMMENT NOUS CONTACTER :

ccas@crozet.fr
04 50 41 02 46

LES BÉNÉVOLES DU CCAS



Leslie DENEUX



Philippe WECKERLE



Véronique COTTIN



Eve TISSOT



Sylvie MESNAGE

LES SERVICES MUNICIPAUX : au cœur de la vie quotidienne

La mairie de Crozet s'appuie sur une diversité de services pour répondre aux besoins des habitants, assurer le bon fonctionnement des équipements publics et garantir la qualité des services proposés. Dix-huit agents actuellement en poste, sont les acteurs essentiels de la vie locale.

Les services administratifs : l'accueil et l'accompagnement des usagers

Les services administratifs constituent le premier point de contact entre la mairie et les citoyens. Leur mission est d'informer, d'orienter et d'accompagner les habitants dans leurs démarches du quotidien. Ils sont assurés par Cécile, Annick, Zoé, et Emilie.

PRINCIPALES MISSIONS :

- **ACCUEIL DU PUBLIC** : Réception des usagers, gestion des demandes d'actes d'état civil (naissances, mariages, décès), délivrance de documents administratifs (cartes d'identité, passeports, etc.).
- **GESTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES** : Organisation des élections, gestion des archives, suivi des délibérations du conseil municipal, Suivi des grands projets, comptabilité et suivi budgétaire...
- **RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES PARTENAIRES** : Soutien aux initiatives locales, instruction des demandes de subventions.
- **GESTION DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET DE LA RESTAURATION**.
- **URBANISME** : Recevoir, vérifier et enregistrer les demandes.

Le service scolaire : éducation, restauration et encadrement

LE SERVICE SCOLAIRE veille à l'épanouissement des enfants et à la qualité de leur environnement éducatif. Au quotidien, Patricia J., Isabelle, Patricia K., Fatima, Anaïs, Sylvie et Florence contribuent activement au bon fonctionnement de ces services, garantissant ainsi un cadre éducatif de qualité pour les enfants.

- **LES ATSEM** (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) : Ces professionnels accompagnent les enseignants dans les classes de maternelle. Leurs missions in-



Annick, Zoé, Bérangère, Emilie Florence, Patricia K, Fatima, Sylvie, Anaïs, Karine, Patricia J, Isabelle, Cécile Shagdar, Julien, Loïc, Didier, Silvère

cluent l'aide à l'accueil des enfants, l'animation d'activités pédagogiques, l'entretien des locaux et le soutien à la vie quotidienne (habillage, hygiène, sieste).

- **LE PERSONNEL DE CANTINE** : Garant de l'équilibre alimentaire et du bien-être des enfants, ce service assure la préparation et la distribution des repas dans le respect des normes d'hygiène et des recommandations nutritionnelles. Il veille également à l'inclusion des enfants porteurs de régimes spécifiques (allergies, convictions religieuses, etc.).
- **L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SCOLAIRES** : Les agents techniques municipaux interviennent pour assurer la propreté, la maintenance et la sécurité des écoles.

Les services techniques : entretien et aménagement du cadre de vie

Les services techniques sont les garants de la qualité des infrastructures et des espaces publics. Leur travail, souvent invisible, assuré par Silvère, Didier, Loïc, Julien et Shagdar est pourtant indispensable au quotidien.

DOMAINES D'INTERVENTION :

- **VOIRIE ET RÉSEAUX** : Entretien des routes, trottoirs, éclairage public et signalisation et des espaces verts...
- **BÂTIMENTS COMMUNAUX** : Maintenance des équipements municipaux (mairie, salles des fêtes, école, etc.), gestion des travaux de rénovation et de sécurité.
- **PROPRETÉ URBAINE** : Nettoyage des rues, gestion des déchets (collecte, tri) et entretien des espaces publics (parcs, places, cimetières).
- **UN SERVICE RÉACTIF** : Les agents techniques interviennent en cas d'urgence (intempéries, pannes) et assurent la maintenance préventive pour anticiper les besoins.

La bibliothèque municipale : un lieu de culture et de savoir

La bibliothèque est un espace de découverte, de lecture et de partage, ouvert à tous les publics. Elle contribue à l'accès à la culture et à l'éducation pour tous. Bérangère et Karine sont toujours pleines de ressources pour faire vivre ce lieu culturel.

MISSIONS ET SERVICES PROPOSÉS :

- **PRÊT DE DOCUMENTS**
- **ANIMATIONS CULTURELLES** : Heures du conte, ateliers créatifs, expositions.
- **FONDS SPÉCIALISÉS** : Collections adaptées aux enfants, aux adolescents, aux adultes
- **UN LIEU VIVANT** : La bibliothèque organise régulièrement des événements pour favoriser les échanges et la convivialité.

N'oublions pas les dix bénévoles de la bibliothèque qui œuvrent au bon fonctionnement de ce service.

Le périscolaire et le centre de loisirs : une gestion déléguée à Alfa3A pour un service de qualité

La collectivité a fait le choix de déléguer la gestion de ses activités périscolaires et de son centre de loisirs à Alfa3A, association spécialisée dans l'accueil des enfants et des jeunes. Ce partenariat permet d'offrir un service adapté, sécurisé et innovant, tout en garantissant une coordination optimale avec l'école et les familles.

Chaque service municipal, à travers ses missions spécifiques, contribue à la qualité de vie dans la commune.

Que ce soit pour une démarche administrative, l'accueil de vos enfants à l'école, l'entretien des espaces publics ou l'accès à la culture, les agents municipaux sont mobilisés au quotidien pour répondre aux attentes des habitants.

UN GRAND MERCI À CHACUN D'ENTRE EUX !

L'INTERCOMMUNALITÉ

Le Communauté d'agglomération du Pays de Gex est une établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle regroupe les 27 communes du Pays de Gex et exerce des compétences déléguées ou mises en commun qui s'appliquent à l'ensemble du territoire.



Les compétences

Parmi ses compétences, Pays de Gex agglomération gère les commissions d'attributions des logements sociaux, la Maison des Services Publics, les crèches publiques, le Centre de Soins Immédiats (CESIM), les eaux pluviales situées sous les voiries publiques, les voiries, uniquement celles situées dans les Zones d'Activités Économiques, le Fort l'Ecluse ou encore les itinéraires de loisirs des Monts Jura.

Les instances

L'instance gouvernante de Pays de Gex agglomération est le Conseil communautaire. Il se réunit une fois par mois et c'est durant ces séances que les délibérations sont débattues et adoptées. Il est composé de 58 conseillers communautaires élus au sein des listes lors des élections municipales. Ces derniers ont élu le président de l'Agglomération qui nomme ses vice-présidents : ensemble, ils forment le Bureau exécutif qui se réunit une

fois par semaine. Les vice-présidents sont ensuite chargés de suivre les dossiers des différentes compétences de l'Agglomération, chacun étant délégué à une compétence spécifique. Pour ce mandat 2026 - 2032, les vice-présidents et conseillers délégués sont au nombre de 13.

Les dossiers peuvent également être discutés, en amont des séances du Conseil communautaire, lors des commissions thématiques qui réunissent le vice-président délégué à la compétence de la commission, des conseillers communautaires ou encore des agents de l'Agglomération.

LES COMMISSIONS SONT AU NOMBRE DE 6 POUR CE MANDAT :

- **Aménagement / Économie**
- **Mobilités**
- **Santé / Cohésion Sociale / Logement**
- **Cadre de Vie / Environnement**
- **Culture / Tourisme**
- **Ressources (finances, ressources humaines, affaires juridiques, ...)**

Lors du conseil communautaire d'installation, Patrice Dunand, maire de Gex, a été élu Président de Pays de Gex Agglomération avec 87,3% des suffrages.

12 vice-présidents et 1 conseillère déléguée ont également été élus. Parmi eux, Sophie Reboul Salze, Maire de Crozet a été élue 5^{ème} vice-présidente. Elle a la charge de la gestion et de la valorisation des déchets. Sophie Reboul Salze siège au bureau exécutif de Pays de Gex Agglomération, et est, de ce fait, au cœur des projets intercommunaux, essentiels au quotidien des administrés. Pays de Gex Agglomération est un partenaire essentiel à chacune des communes du Pays de Gex.

Plus d'informations sur : <https://www.paysdegexagglo.fr>

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE pour un cadre de vie amélioré

Depuis notre élection au mois de mars, nous nous sommes immédiatement mis au travail, avec une priorité claire : améliorer concrètement le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de notre commune.

Ces premiers mois ont ainsi été marqués par de nombreuses interventions, à la fois visibles et structurelles, qui traduisent notre volonté d'agir rapidement et efficacement.

Agir pour le bien-être des enfants

L'école et les structures périscolaires ont été parmi nos premières priorités. Face aux épisodes de chaleur, des brasseurs d'air ont été installés pour améliorer le confort des enfants et des équipes.

Nous avons également souhaité enrichir les temps de récréation en développant les aménagements de la cour, avec traçage de jeux au sol et un panier de basket, favorisant ainsi activité physique et convivialité. Le renouvellement des équipements de jeux prêt de la table du 195 se poursuit.

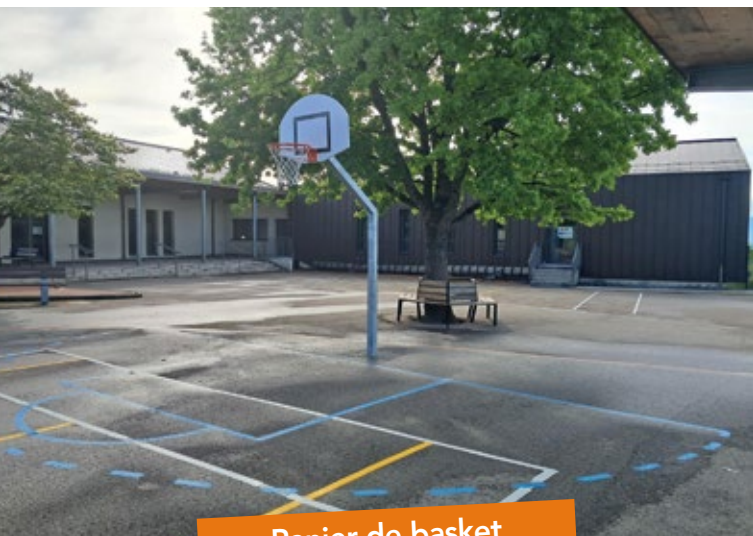
Brasseurs d'air dans les salles de classe



Jeux cours d'école



Panier de basket



Équipements de jeux



Sport et loisirs

La vitalité de notre commune repose aussi sur ses associations. Nous avons veillé à accompagner leurs besoins, avec la modernisation des équipements du terrain de football et des aménagements adaptés pour le club.

La traditionnelle installation du chapiteau permet également d'accueillir des événements et de renforcer les moments de partage entre habitants.

Moderniser nos équipements communaux

Au-delà des actions visibles, un travail important est engagé sur nos bâtiments communaux. Nous avons lancé plusieurs opérations visant à améliorer leur performance énergétique et leur fonctionnement : modernisation des systèmes de chauffage, installation d'outils de pilotage.

La salle des fêtes a également fait l'objet d'améliorations notables, tant sur le confort acoustique que sur l'éclairage, pour offrir de meilleures conditions d'accueil lors des événements.

Une dynamique lancée pour les années à venir

Ces premières réalisations marquent le début d'un engagement que nous souhaitons durable et structurant. Notre ambition est claire : entretenir l'existant, améliorer le cadre de vie et préparer les projets de demain, en restant à l'écoute des habitants.

Nous continuerons, dans les prochains mois, à vous informer régulièrement de l'avancement des actions engagées et des projets à venir.



FIBRE OPTIQUE et arrêt du réseau cuivre

La commune a été fibrée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain), organisme public propriétaire du réseau LIain. Ce réseau est amené à remplacer le réseau cuivre, propriété d'Orange.

Sur le réseau cuivre, à partir de janvier 2027, il ne sera plus possible ni de prendre un nouvel abonnement, ni de changer d'opérateur. Ce réseau sera définitivement arrêté en 2030. En conséquence, il faudra d'être raccordé sur le réseau fibre du SIEA. N'attendons pas le dernier moment.

En tant que particulier, vous pouvez désormais demander le pré-raccordement fibre de votre domicile sans être obligé de souscrire immédiatement un abonnement fibre auprès d'un

opérateur Commercial (Fournisseur d'Accès Internet). L'installation reste gratuite et sera réalisée par le SIEA, assurant la proximité et la qualité de la prestation.

C'est seulement **après le raccordement** fibre de votre habitation que vous pourrez souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de télécommunications de votre choix. Vous n'aurez qu'à lui préciser que votre logement est relié à la fibre et lui transmettre le **numéro d'identification** fourni lors de l'installation et notée sur la Prise Terminale Optique installée.

Vous trouverez plus d'informations sur www.liain.fr et sur www.crozet.fr

INFORMATION :
plus de 97% des locaux de Crozet sont éligibles à la fibre et 72% d'entre eux sont déjà raccordés.

BONNE FIBRE !

COMMISSION ASSOCIATIONS, CULTURE & SPORT

Bilan des actions engagées et agenda des événements 2026

Depuis le début de la mandature, la commission Associations, Culture & Sport de Crozet a engagé un important travail de structuration, de coordination et d'accompagnement des associations locales.

De nombreuses rencontres ont déjà eu lieu avec les associations, les bénévoles, les partenaires culturels et les services municipaux afin de mieux anticiper les événements, améliorer l'organisation générale et renforcer les échanges avec la commune. Plusieurs axes de travail sont actuellement en cours, notamment

l'amélioration de la coordination des manifestations, la mise à jour des contacts associatifs, la réflexion autour du matériel et des locaux communaux, l'harmonisation des réservations de salles ainsi qu'un accompagnement logistique et sécuritaire renforcé des événements organisés sur la commune.

28 ET 29 MARS - JURA SICK RACE

Les 28 et 29 mars, Crozet a accueilli la Jura Sick Race, compétition spectaculaire de VTT et de descente organisée autour du site de la télécabine et des pistes des Monts Jura. Cet événement sportif réunit de nombreux passionnés venus participer ou assister à cette course mêlant neige, montagne et sensations fortes dans une ambiance conviviale.



25 AVRIL - THÉÂTRE «TOUS EN SCÈNE»

La salle des fêtes a accueilli une représentation théâtrale proposée par la troupe « Tous en scène », offrant au public une soirée culturelle et conviviale.

26 AVRIL - FÊTE DU PRINTEMPS DU SOU DES ÉCOLES



Le Sou des écoles a organisé sa première fête du printemps avec animations et activités destinées aux familles du village.



WEEK-END DU 9 MAI - TOURNOI DE PÉTANQUE DE LA CONFRÉRIE DU VENDREDI

La Confrérie du Vendredi a organisé un tournoi de pétanque regroupant principalement les participants et membres habituels de l'association autour de la pratique sportive et des échanges entre passionnés.

20 MAI - RÉUNION GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS

Une grande réunion des associations a été organisée à la salle des fêtes afin de présenter les nouvelles orientations de fonctionnement, améliorer la coordination des événements et renforcer les échanges avec la municipalité.

23 ET 24 MAI - VOGUE DE LA JEUNESSE DE CROZET

La Vogue a animé le village avec ses attractions, ses animations festives et sa

parade mobilisant de nombreux bénévoles et habitants.



30 ET 31 MAI - JOURNÉES VOL LIBRE

Les journées Vol Libre ont réuni les passionnés de parapente à l'occasion d'un week-end d'échanges et de rencontres autour de leur activité, mettant en avant une pratique fortement liée au territoire et au paysage de Crozet.

13 JUIN - LUMIÈRES ET VÉRITÉ POUR LOÏC

La manifestation «Lumières et Vérité pour Loïc» s'est tenue à

la Ferme des Peureuses. Cet événement solidaire a pour objectif de soutenir leur combat à travers différentes animations et actions de mobilisation.

19 JUIN - FESTIVAL TÔT OU T'ARTS



Le festival international des arts de la rue « Tôt ou T'Arts » a fait étape à Crozet pour la deuxième année consécutive. Cette édition s'inscrit dans les 25 ans du festival qui réunit treize communes partenaires du Pays de Gex autour des arts de rue.

20 JUIN - FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE

La traditionnelle fête de fin d'année de l'école a toujours autant de succès avec le spectacle des enfants, animations et repas.



5 JUILLET - EXPOSITION FRENCH CHROMES

Rassemblement de véhicules de collection de 9h à 18h sur la place de la mairie.

14 JUILLET - FÊTE NATIONALE



Les festivités du 14 juillet sont actuellement en préparation avec la mobilisation de Crozet Associations, des associations

crozatiens et des sapeurs-pompiers. Au programme : animations, restauration, feu d'artifice et bal populaire. Un important travail de coordination est mené avec les bénévoles, les services techniques et les équipes de sécurité afin de garantir une manifestation festive et sécurisée pour tous.

ÉTÉ 2026 - FESTIVAL SALSA & ZUMBA MASTER CLASS

La commune accueillera plusieurs animations autour des danses latines et de la pratique sportive avec des initiations et une master class de Zumba ouvertes à tous.



22 AOÛT - BAL DES POMPIERS

Le traditionnel bal des pompiers reviendra cette année avec une soirée particulièrement attendue par les habitants et les bénévoles du territoire.

28 AOÛT - CINÉMA EN PLEIN AIR

La Confrérie du Vendredi organisera une séance de cinéma en plein air sous chapiteau, proposant un moment culturel et familial au cœur du village.

13 SEPTEMBRE - MIXTCARDAY

Exposition de voitures à côté de la mairie



20 SEPTEMBRE - NETTOYAGE D'AUTOMNE

Une journée citoyenne de nettoyage d'automne sera organisée afin de sensibiliser à la préservation de l'environnement et à la propreté du village.

27 SEPTEMBRE - VIDE-GRENIER COMMUNAL

Le vide-grenier communal reviendra avec la participation de plusieurs associations locales mobilisées pour l'organisation, la restauration et l'accueil du public. Cet évènement incontournable de la rentrée permettra une nouvelle fois d'animer le village dans une ambiance conviviale et familiale.

4 OCTOBRE - LA FOULÉE DE CROZET

L'édition 2026 de La Foulée de Crozet rassemblera coureurs, bénévoles et habitants autour d'un évènement sportif devenu incontournable dans la vie associative locale.



QUEL VISAGE POUR LE PAYS DE GEX DEMAIN ? DONNEZ VOTRE AVIS !

Comment imaginer notre territoire à l'horizon 2028 ? Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH), une exposition itinérante consacrée au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) parcourt le Pays de Gex cet été.

Venez découvrir les grandes orientations d'urbanisme débattues par vos élus.

Que vous soyez préoccupé par l'habitat, l'environnement ou l'aménagement de nos quartiers, votre avis est essentiel.

• Quand ? Du 1^{er} au 7 septembre 2026.

• Où ? En mairie (salle du conseil).

www.ditesnoustout.fr/paysdegex-puih/

RESTEZ INFORMÉS AVEC INTRAMUROS

La commune de Crozet poursuit également le développement de sa communication via l'application Intramuros.

Les habitants peuvent y retrouver l'agenda des évènements communaux et associatifs, les actualités de la commune, les informations pratiques, les menus de la cantine scolaire ainsi que les informations liées aux travaux, à la circulation ou encore à la vie économique locale.

L'application permet également de signaler facilement différents problèmes rencontrés sur la commune, comme les dépôts sauvages, les problèmes de voirie, l'éclairage défectueux ou encore des anomalies sur le mobilier urbain. Cet outil permet ainsi d'améliorer la communication entre les habitants et la commune tout en facilitant le suivi des demandes du quotidien.



Téléchargez-l'application en scannant le QR code ci-contre



Commémoration du 8 mai 1945

Le CMJ une aventure qui continue !

Le mandat actuel du CMJ arrive à sa fin, après plusieurs projets et moments partagés ensemble :

Des chants pour nos aînés, affiches pour le tri et le recyclage dans la commune, soirée de bienvenue pour les nouveaux arrivants, cérémonies des 8 et 11 novembre et tant d'autres réussites...

Une nouvelle équipe sera élue à la rentrée prochaine pour continuer cette aventure et imaginer de nouvelles idées pour la commune.

Les prochaines élections arrivent !

TU VEUX T'INVESTIR POUR TA COMMUNE ?

TU AS DES IDÉES ?

TU SOUHAITES PARTICIPER À DES PROJETS UTILES ET CONCRETS ?

TU ENTRES EN CM1, CM2, 6^e OU 5^e ET HABITES À CROZET ?

ALORS LE CMJ EST FAIT POUR TOI !

En devenant conseiller jeune, tu pourras proposer tes projets, travailler en équipe, représenter et favoriser l'expression des jeunes de la commune, être acteur de la vie locale.

Le CMJ compte sur vous pour imaginer la commune de demain !

CANDIDATURE :
accueil@crozet.fr avant
le 15 septembre.

+ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES +

LE CMJ RECRUTE !

Viens faire bouger Crozet avec tes idées

Tu rentres en CM1, CM2, 6^e ou 5^e ? Rejoins-nous !

C'est quoi le CMJ ?

Une assemblée de jeunes élus pour 2 ans, avec 1 maire, 2 adjoints et des membres élus, chargés d'améliorer le village et son environnement.

★ Que fait le CMJ ?

- Il propose et réalise des projets utiles pour la commune.
- Il se réunit à la mairie une ou plusieurs fois par mois.
- Il échange des idées et avance ensemble sur les actions.

♥ Pourquoi participer ?

- Pour rendre la vie du village plus facile et agréable.
- Pour que les Crozatis s'y sentent bien.
- Pour apprendre à débattre, décider et agir en équipe.

@ Comment postuler ?

- Écris une lettre de motivation.
- Ajoute tes idées et les projets que tu aimerais proposer.
- Dépose-la à l'accueil de la mairie ou envoie-la par mail.

1 Date limite

- Ta candidature est à envoyer avant le 15 septembre 2026.
- Adresse mail : accueil@crozet.fr
- N'attends pas : ton village a besoin de tes idées !

À TOI DE JOUER !

Lettre de motivation + idées/projets • Avant le 15 septembre 2026

Dépose ta candidature à l'accueil de la mairie ou écris à accueil@crozet.fr

Partage tes idées • Fais bouger Crozet • Agis pour ton village

NETTOYAGE ET DÉSHÉBAGE

- ## EN CAS DE NEIGE ET DE VERGLAS (En hiver)

-

TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE

- 

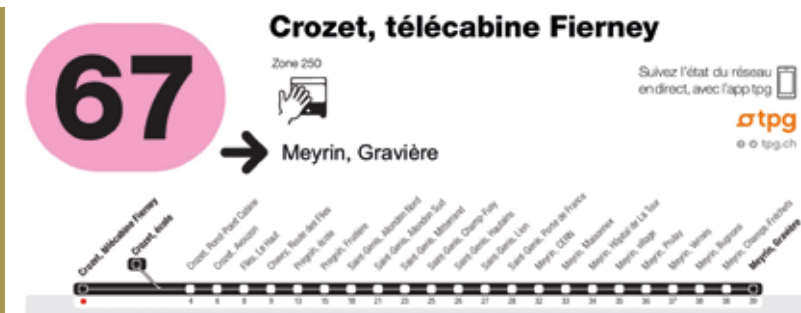
En cas de non-respect de ces consignes, la responsabilité du riverain (propriétaire ou locataire) peut être engagée en cas d'accident. Si l'élagage n'est pas fait après une mise en demeure, la commune pourra faire exécuter les travaux à vos frais.

LIGNE TPG - 67 pour un accès facilité à la télécabine du Fierney cet été.

Une montée tout en douceur vers les crêtes du Jura.

Ça y est, l'été est là, c'est le moment idéal pour prendre un grand bol d'air lors d'une balade sur les monts Jura et redécouvrir à chaque fois notre prairie d'altitude et sa faune.

Pour faciliter l'accès à ces lieux calmes dans une nature encore sauvage, les TPG ont étendu la ligne 67 jusqu'au parking de la télécabine. Prendre le bus, c'est faire le choix d'un mode de déplacement plus doux qui contribue à réduire les émissions de CO₂ et à réduire la circulation rendant l'accès aux espaces naturels plus harmonieux pour tous. Au terme de la ligne TPG 67, la télécabine du Fierney permet d'accéder facilement aux sentiers de randonnée, aux itinéraires VTT ainsi qu'à de vastes panoramas ouverts sur le Jura et les Alpes.



15

Infos pratiques

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 08h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64

- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman
CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie
ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires
GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour
MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile **IntraMuros** pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.



Téléchargez-la
en scannant
le QR code
ci-contre



BIBLIOTHÈQUE

Le Département de l'Ain propose à tous les Aindinois **SOFA**, la plateforme de contenus culturels numériques gratuits. Vidéo, presse et musique sont accessibles en streaming ou en téléchargement quand vous voulez et où que vous soyez !

SOFA est service offert aux usagers de la bibliothèque de Crozet. Parlez-en à vos bibliothécaires !

Découvrez sofa.ain.fr

Des millions de titres musicaux de tous les styles du rap au classique en passant par le rock ou la chanson, à écouter en streaming ou téléchargement avec **Music Me Pro**.

Plus de 1700 magazines et journaux sur tous les thèmes de l'actualité internationale à la presse régionale, des magazines sur les loisirs, la cuisine, la mode et le sport pour se détendre et même des magazines pour les ados et les enfants avec **Cafeyn**.

Des films pour petits et grands : des nouveautés aux grands classiques du cinéma de tous les genres : de la comédie au thriller en passant par le documentaire et des séries et spectacles avec **Médiathèque numérique**.



N'oubliez pas de venir chercher vos livres de poche pour l'été,
A glisser dans toutes les valises.

État civil

BIENVENUE À

Clara LAMASTRE née le
07/03/2026

Alva FÉRAUD née le
08/03/2026

Nils CARLIER né le
11/04/2026

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Gaëtan STARCK et Laura
APTER le 07/02/2026

Abderrahim HAFID et Elodie
RACLOT le 18/04/2026

CONDOLEANCES AUX FAMILLES

Jean-Claude VERDIN, décédé
le 06/05/2026

CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Sophie REBOUL SALZE

Comité de rédaction : Sophie REBOUL SALZE, Didier LEQUIN, Nelly MARTIN, Emmanuel GATTONE, Prisca LACHAUX, Patrice LACHAUX, Michel CHANEL, Olivier BRUTUS, Yvonne BARTMANN, Cécile PERQUIN

Graphisme : Sophie Bousser

Impression : Copy Plus -Prévessin-Moëns



communication@crozet.fr

